

AN/SSQ-53G (GPS) approvisionnement en bouées acoustiques

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Le ministère de la Défense nationale a besoin de la fourniture de bouées acoustiques AN/SSQ-53G (GPS) installées dans des contenants de lancement de bouée acoustique LAU-126/A pour de la formation relative à des aéronefs et des navires et des opérations à bord de ceux-ci.

Ce PAC a pour objectif de signaler l'intention de l'État d'attribuer un marché pour ces produits à l'entreprise *Sonobuoy Tech Systems (STS)*. Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont en mesure de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de 15 jours civils et prouvent qu'ils satisfont aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera un processus d'appel d'offres complet en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou encore au moyen traditionnel, afin d'adjuger le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, d'ici la date limite, un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

2. Définition du besoin

Le ministère de la Défense nationale a besoin de la fourniture de 2372 bouées acoustiques AN/SSQ-53G (GPS) installées dans des contenants de lancement de bouée acoustique LAU-126/A conçus pour de la formation relative à des aéronefs et des navires et des opérations à bord de ceux-ci, conformément aux spécifications relatives à la production de bouées acoustiques pour un poste émetteur bathythermographique conforme à la norme AN/SSQ-36B et des bouées acoustiques conformes aux normes AN/SSQ-53F, 62E, 77C et 101A (PSS) datées du 1^{er} octobre 2008 (révisées le 03/17/2016 REV C CHG 1). Le produit doit être une bouée acoustique de taille A qui combine une capacité Omni à large bande directionnelle et étalonnée passive à une seule bouée acoustique à fonctions multiples. Cette bouée acoustique doit comprendre l'option de sélection de fonction électronique (EFS) aux fins d'utilisation avant le chargement et le lancement, ainsi que l'option de sélection de fonction de commandement (CFS), afin de permettre à l'opérateur de modifier les modes de fonctionnement de la bouée acoustique après sa mise à l'eau. Cette bouée acoustique doit avoir des capacités de signalement de coordonnées GPS après l'activation, avec les données GPS formatées conformément au protocole 0183 de la National Marine Electronics Association (NMEA).

Pour qu'elles soient compatibles avec le système d'autorisation de charges pour aéronefs CP140 du MDN, les bouées acoustiques doivent être configurées pour un déploiement aérien dans un contenant de lancement de bouée acoustique cylindrique ayant un diamètre de 4 7/8 (+0, -1/8) po et une longueur de 36 (+.125, -187) po. Les bouées acoustiques, telles que configurées pour un lancement aérien (bouée nue), doivent passer avec aucune autre force que la gravité dans un

cylindre droit vertical ayant un diamètre intérieur de 4 15/16(+1/64, -0) po et une longueur de 4 pi. Les bouées acoustiques doivent être actuellement homologuées pour le vol pour un avion P-3 Orion ou CP-140 Aurora, afin d'éliminer la nécessité d'une qualification et d'essais d'autorisation de charges.

Code de matériel – 5845-01-663-0428

Numéro de pièce - 130-9044-101

Description - AN/SSQ-53G (GPS)

3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer au moyen d'un énoncé de capacités que leur produit satisfait aux exigences minimales suivantes :

La bouée acoustique doit être une bouée de taille A OTAN, doit être déjà qualifiée pour un lancement depuis un avion à voilure fixe et tournante et doit pouvoir être déployée depuis le pont d'un navire de surface.

La descente aérienne de la bouée acoustique doit être stabilisée et ralentie par un parachute permettant un lancement dans les limites de l'enveloppe d'altitude/de vitesse de lancement des spécifications relatives à la production de bouées acoustiques.

La bouée acoustique doit combiner une capacité Omni à large bande directionnelle et étalonnée passive à une seule bouée acoustique à fonctions multiples et doit être conçue conformément aux spécifications relatives à la production de bouées acoustiques pour un poste émetteur bathythermographique conforme à la norme AN/SSQ-36B et des bouées acoustiques conformes aux normes AN/SSQ-53F, 62E, 77C et 101 datées du 1^{er} octobre 2008 (révisées le 03/17/2016 REV C CHG 1).

La bouée acoustique doit avoir des capacités de signalement de coordonnées GPS après l'activation, avec les données GPS formatées conformément au protocole 0183 de la NMEA.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)
- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

5. Justification du fournisseur présélectionné

Les bouées acoustiques AN/SSQ-53G fabriquées par STS sont homologuées pour le vol pour un avion P3C et sont une version améliorée des bouées acoustiques AN/SSQ-53F GPS, qui sont homologuées pour le vol pour un avion CP-140 Aurora, ce qui élimine la nécessité d'une

qualification et d'essais d'autorisation de charges. STS est le seul fournisseur connu de cet article qui détient les droits de propriété intellectuelle pour fabriquer cet article.

6. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État*

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe 6(d) – une seule personne est en mesure d'exécuter le marché.

7. Exclusions et/ou justification d'un appel d'offres limité

Les exceptions ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu des accords suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC) – sous-alinéa 1. b(ii et v) la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs, et afin d'assurer la compatibilité avec des produits existants ou l'entretien de produits spécialisés, lorsque cet entretien doit être assuré par le fabricant de ces produits ou son représentant.

- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale sur le commerce (AMP-OMC) – article XIII – sous-alinéa 1.b (ii) la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs.

- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) – article 1016 – alinéa 2(b) - S'il s'agit d'œuvres d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant.

8. Titre de propriété intellectuelle

Tout titre de propriété intellectuelle d'aval découlant de l'exécution du marché proposé sera dévolu à l'entrepreneur.

9. Date de livraison proposée

Le produit doit être livré au plus tard le 31 mars 2025.

10. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat est de 4 500 000,00 \$ CAN.

11. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Sonobuoy Tech Systems
4868 East Park 30 Drive

Columbia City (Indiana), États-Unis
46725-8861

12. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui considèrent qu'ils sont entièrement qualifiés et disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans ce préavis au plus tard à la date limite de ce préavis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences indiquées.

13. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités

La date et l'heure de clôture pour accepter des énoncés de capacités sont les suivantes : *date et heure de clôture, p. ex. le 7 septembre 2023 à 14 h (HNE)*.

14. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à :

Aaron Brown
Ministère de la Défense nationale
Téléphone : 819-939-4559
Courriel : aaron.brown@forces.gc.ca